Le CESE a voté son avis « La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France »

PUBLIÉ LE 27/09/2016

A quelques semaines de la COP 22 qui vise à concrétiser engagements pris et changements à adopter par la communauté internationale et tous les acteurs de la société en matière de changements climatiques, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a souhaité mettre en avant un enjeu figurant désormais dans le préambule de l'Accord de Paris, celui de « justice climatique ». Les impacts du changement climatique et les capacités à s'y adapter ne seront pas les mêmes pour tous dans la société. La recherche de justice climatique engage les décideurs à limiter des inégalités déjà existantes ou nouvelles générées par le réchauffement planétaire et, au-delà, à construire l'adaptation avec une société plus juste. La France est aussi concernée. L'avis « La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France » rapporté, au nom de la section de l'environnement, par Mme Agnès Michelot (Personnalité associée) et M Jean Jouzel (Groupe des personnalités qualifiées), explique cette notion nouvelle qui ne figure pas encore au cœur des politiques françaises, y compris climatiques. Il apporte ensuite des préconisations concrètes pour inscrire le sujet à l'agenda politique national et international et contribuer, pour la France, à des politiques publiques visant à limiter ou réduire les inégalités sociales et économiques générées par le traitement politique du réchauffement planétaire. L'avis a été soumis au vote de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental, le 27 septembre 2016 et adopté avec 151 votes pour, 15 contre et 15 abstentions.

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026